

Comme le dit M. Avery, les colonnes de ces en-têtes ne pourraient être remplies d'après les réponses aux questions posées aux voyageurs du Grand Tronc, pendant le trajet de ses convois entre Point-Edward et Fort Gratiot, même quant au nombre réel de voyageurs, et sans parler de l'impossibilité de le faire pour les chiffres exagérés consignés dans ces tableaux.

Cependant par le tableau ci-annexé, (exhibit B), on peut voir que les colonnes de ces en-têtes sont remplies, sinon par des réponses aux questions posées, de telle autre manière que le renseignement voulu paraît être donné par les officiers de douane de Port-Huron. Ce qui frappe dans ces chiffres, c'est le très grand nombre de personnes inscrites à destination des Etats de l'Ouest, sans indication de profession, et c'est là un fait qui met en suspicion la manière dont les formules sont remplies.

Ensuite, je jugeai important de voir comment les choses se passaient entre Sarnia et Port-Huron. Dans ce but, je me suis fait présenter à M. A. Larned, l'officier des Etats-Unis, à Port-Huron, chargé de recevoir les déclarations au débarquement, et il me donna les renseignements suivants pris dans ses livres et dont je pris note sur le champ :

1880.	DÉCLARATIONS.		AMES.
Du 6 au 31 juillet.....	16	81
Jusqu'au 31 août.....	21	69
“ 30 septembre.....	39	163
“ 31 octobre.....	42	175
“ 19 novembre.....	30	143
Totaux.....	148	631

Ces chiffres représentent $4\frac{1}{2}$ personnes par déclaration.

Je n'ai pas pu me procurer de renseignements embrassant une plus longue période, mais ceux-ci font connaître quel était sur ce point de pays, le chiffre de notre émigration, c'est-à-dire à l'époque où on la disait très considérable.

Les bacs à vapeur transportent constamment des passagers d'un côté à l'autre. Ces passagers n'ont de bagage d'aucune sorte. On me dit qu'il est tenu registre de leur nombre; mais cet enregistrement ne figure pas dans la statistique de l'émigration.

Etant traversé du côté de Sarnia, j'ai appris de M. Mathewson, l'officier de la douane canadienne, que le nombre des déclarations à la sortie d'effets de colons à Sarnia et à ses ports extérieurs, pendant l'exercice terminé le 30 juin, était de 858. Or, portant l'inscription à $4\frac{1}{2}$ par famille (ou, ce qui serait plus exact, par partie de famille,) chiffre qui semble excéder celui des inscriptions au bureau de M. Larned, cela donnerait une émigration de 3,861. Pour la période des cinq mois entre le 1er juillet et le 30 novembre, le nombre des déclarations a été de 325—diminution consi-